



ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE CHÂTEAUGUAY
AU PAVILLON DE L'ILE SITUÉ AU
480, BOULEVARD D'YOUVILLE
LE 15 AOÛT 2022 À 18 H 30

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1.1 Adoption de l'ordre du jour

2. SUJETS

2.1 Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025

PÉRIODE DE QUESTIONS

PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

3. LEVÉE DE LA SÉANCE

3.1 Levée de la séance extraordinaire